

che. Il portait alors en lui un peu plus qu'il ne pouvait prudemment porter, et dans cet état il dit que les réformistes de cette circonscription allaient être pris au piège, qu'ils ne sauraient jamais comment ils le seraient, mais qu'ils le seraient quand même. Après cela, le docteur Rutherford décida de faire une enquête. Il envoya à tous les électeurs de cette circonscription qui lui avaient promis leur vote une invitation de le rencontrer dans un certain endroit central de cette circonscription. Ils s'y rendirent au nombre de quarante-cinq ou quarante-sept, et tous y jurèrent avoir marqué d'une croix leurs bulletins pour le docteur Rutherford. Quand les bulletins furent comptés, dix-sept seulement avaient été marqués pour Rutherford. C'était là un cas de "tripatouillage". En faveur de qui cela avait-il été fait? En faveur du candidat conservateur dans Macdonald.

Les bulletins avaient été "switchés". Personne soupçonnait le truc. Comment M. Freeborn a-t-il pu faire cette besogne? Il paraît que Nat. Boyd croyait qu'il ne pouvait être élu sans avoir recours à quelque truc, et il télégraphia à Birmingham, l'organisateur en chef du parti conservateur, lui disant qu'il avait besoin d'un assistant, qu'il voulait savoir si on ne pouvait lui envoyer un homme capable de découvrir un plan pour le faire élire. Il répondit par télégramme qu'il enverrait Freeborn, et qu'il était un homme utile à Bruce-nord, qu'il avait déjà fait là beaucoup de "bonne" besogne. Nous n'avons cependant rien découvert au sujet de Bruce-nord. Il est allé à Winnipeg. Là il a forcé la note, il a fait pis qu'ailleurs, et il a été découvert.

Malgré cela, l'honorable chef de l'opposition se scandalise de ce qui s'est fait à London, comme si la chose était nouvelle, et comme si le parti de la réforme était seul responsable. Je regrette que le parti de la réforme ait volé à nos honorables amis le monopole de ce qu'il vient de mentionner. Ces honorables messieurs ont eu ce monopole durant des années et des années, et nous n'en savions rien. Je suis humilié de voir que le parti de la réforme s'est servi des mêmes armes qui avaient servi contre nous, bien que dans une rixe un des combattants soit porté, s'il découvre que son adversaire frappe avec des poings de fer, à se servir des

Hon. M. McMULLEN.

mêmes armes. Cela est tout naturel dans une rixe. Malheureusement les deux partis ont adopté le "switching" des bulletins. Au sujet de London, je ne crois pas, d'après les témoignages que j'ai lus, que M. Hyman était complice dans ce qui s'est fait là. Je n'ai pas le moindre doute que ses amis, dans un moment d'enthousiasme, désireux de le voir élu, ont eu recours au moyen que l'on sait, ont emprunté à leurs adversaires leurs armes et s'en sont servis. Il est malheureux qu'ils aient fait cela. Je n'ai aucun doute que M. Hyman eût été élu sans cela. En tout cas, ils ont fait ce qu'on leur reproche. Maintenant adoptons une loi qui frappe le mal à sa racine. Faisons cesser ce "switching" des bulletins et ce "stuffing" des boîtes. Assurément les avocats de ce pays, qui ont étudié d'année en année ces causes-là, peuvent suggérer ce qui doit être fait, pour mettre fin à cette corruption : bannir et permettre à ux électeurs de voter d'une manière honnête. Je condamne toute personne qui se rend coupable du "switching" des bulletins ou du "stuffing" des boîtes. Je ne m'occupe pas du parti politique auquel il appartient. Nous ne voulons plus de cela, et j'espère qu'à cette session-ci il sera présenté un bill ayant pour objet de faire cesser ce genre de corruption. J'approuve absolument l'honorable secrétaire d'Etat, qui a dit qu'il était en faveur du vote obligatoire. Je suis, moi-même, en faveur d'un pareil vote. Je crois qu'il devrait être édicté une loi obligeant toute personne qui veut avoir droit de voter de se rendre au bureau du scrutin et de déposer son bulletin dans l'urne électorale. Je ne lui donnerais pas le choix entre voter et ne pas voter, parce qu'il y a quelques hommes que des scrupules de conscience empêchent de voter. Le fonctionnaire chargé de faire la liste électorale dirait à l'homme : "M. Brown, j'aimerais à savoir si vous désirez voter à la prochaine élection fédérale"? S'il désirait être inscrit sur la liste comme électeur, je lui ferais une obligation de voter. Je lui fournirais aussi l'occasion de dire s'il veut voter à la prochaine élection provinciale. S'il répondait dans l'affirmative, je lui ferais comprendre qu'il doit aller enregistrer son vote et que s'il ne le fait pas je lui enlèverai le droit de vote pour un espace de sept années. Je lui permettrais cependant, s'il était empêché par la maladie de voter, de